

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX
46, Avenue S. ALLENDE
77108 MEAUX

L'Officier du Ministère Public

à

Maître
CABINET DEHAN-SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur : PP

Maître,

Votre requête faisant suite à une infraction relevée sur le ressort du tribunal de police de Meaux, à l'encontre de votre client, a attiré notre attention.

Après examen de cette affaire, je vous informe que j'ai décidé d'abandonner les poursuites à l'encontre de votre client.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800 USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION** ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à au point kilométrique
dans le sens en date du par procès verbal n° dressé par
dressé par avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

- 1 fois **023800 USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION** ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à au point kilométrique
dans le sens en date du par procès verbal n°
dressé par avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

- 1 fois **023800 USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION** ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à au point kilométrique
dans le sens en date du par procès verbal n°
dressé par avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers :

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MEAUX, le 02/07/2025

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC



- page 2